

GOODFELLOW INC.  
NOTICE ANNUELLE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2023

Le 19 février 2024

Table des matières

<b>ITEM 1 - STRUCTURE CORPORATIVE DE GOODFELLOW INC.....</b>	<b>3</b>
<b>1.1 Organisation de Goodfellow inc.....</b>	<b>3</b>
<b>1.2 Relations intersociétés.....</b>	<b>3</b>
<b>ITEM 2 - ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE GOODFELLOW INC. ....</b>	<b>4</b>
<b>2.1 Historique triennal .....</b>	<b>4</b>
<b>ITEM 3 - AFFAIRES DE GOODFELLOW INC. ....</b>	<b>4</b>
<b>3.1 Généralités .....</b>	<b>4</b>
<b>3.2 Facteurs de risque .....</b>	<b>8</b>
<b>ITEM 4 - DIVIDENDES.....</b>	<b>8</b>
<b>ITEM 5 - DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL.....</b>	<b>9</b>
<b>ITEM 6 - MARCHÉ DES TITRES DE GOODFELLOW .....</b>	<b>9</b>
<b>ITEM 7 - ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS.....</b>	<b>10</b>
<b>ITEM 8 - AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES     REGISTRES .....</b>	<b>11</b>
<b>ITEM 9 - COMITÉ D'AUDIT .....</b>	<b>11</b>
<b>9.1 Honoraires d'audit .....</b>	<b>12</b>
<b>9.2 Honoraires liés à l'audit.....</b>	<b>13</b>
<b>9.3 Honoraires liés à la fiscalité.....</b>	<b>13</b>
<b>9.4 Autres services .....</b>	<b>13</b>
<b>ITEM 10 - INTÉRÊTS DES EXPERTS .....</b>	<b>13</b>
<b>ITEM 11 - INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES .....</b>	<b>13</b>
<b>ANNEXE A .....</b>	<b>14</b>

## ITEM 1 - STRUCTURE CORPORATIVE DE GOODFELLOW INC.

### 1.1 Organisation de Goodfellow inc.

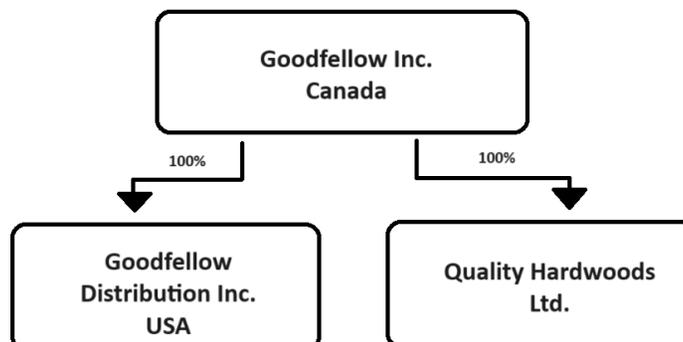
Goodfellow inc. a été constituée en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes le 18 janvier 1972 sous le nom de Goodfellow Lumber Sales Ltd. En 1972, la Société a acquis les actifs de Goodfellow Lumber Ltd. Le nom a ensuite été changé pour Goodfellow Lumber Ltd. par des lettres patentes supplémentaires datées du 25 mars 1977. La Société a été prorogée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions le 30 novembre 1978 et sa dénomination sociale a été modifiée pour devenir la dénomination sociale actuelle par des statuts de modification datés du 5 octobre 1984. Dans la notice annuelle, elle est appelée « Goodfellow », la « Corporation » ou la « Société ». Les bureaux principaux de Goodfellow et son siège social sont situés au 225, rue Goodfellow, Delson (Québec) J5B 1V5.

Goodfellow exerce ses activités de réusinage, de distribution et de courtage de bois d'œuvre et de produits du bois au niveau de la vente en gros. Goodfellow, telle qu'elle existe actuellement, a été constituée dans le but d'acheter les actifs de son prédécesseur, Goodfellow Lumber Ltd. Cette société et ses prédécesseurs exerçaient leurs activités dans le commerce du bois d'œuvre depuis 1898. En 1984, le capital-actions a été divisé à raison de cinq actions pour une, et 1 million d'actions ordinaires ont été vendues au public. Les actions ordinaires de Goodfellow ont ensuite été inscrites à la Bourse de Montréal. Dans le cadre de la réorganisation des bourses canadiennes, la négociation des actions ordinaires de Goodfellow a été transférée à la Bourse de Toronto et celles-ci sont encore négociées sous le symbole « GDL ». Enfin, le 19 janvier 2007, la Société a approuvé le fractionnement de ses actions ordinaires à raison de deux actions pour une.

Le siège social de la Société est situé à Delson, Québec, où se trouvent ses principales usines de distribution et de réusinage. L'emplacement de Delson est une installation de 3,5 millions de pieds carrés et se compose d'entrepôts, de séchoirs et de préséchoirs à bois, d'usines de réusinage, d'usines de teinture du bois, d'usines de lamellé-collé et d'usines de traitement du bois. La Société a des bureaux de vente et de distribution, ainsi que des entrepôts partout au Canada : à Richmond en C.-B., à Calgary et à Edmonton en Alb., à Saskatoon en Sask., à Winnipeg au Man., à Campbellville, à Ottawa et à Powassan en Ont., à Québec au Qc., à Moncton au N.-B., à Dartmouth en N.-É. et à Deer Lake à T.-N.-L.. Elle exploite également des usines de traitement du bois à Elmsdale en N.-É. et à Deer Lake à T.-N.-L., ainsi que des séchoirs à bois et des chaînes de classement à Drummondville, Trois-Rivières et Mont-Tremblant au Québec et à Powassan en Ont.. Le bureau de vente de la Société se trouvant aux États-Unis est situé à Manchester, N.H..

### 1.2 Relations intersociétés

Goodfellow inc. est propriétaire de toutes les actions en circulation de Goodfellow Distribution inc., une société du Delaware. Goodfellow Distribution inc. est un distributeur de bois d'œuvre et de produits du bois aux États-Unis. Goodfellow inc. a complété l'acquisition de 100 % des actions de Quality Hardwoods Ltd. en décembre 2015.



## **REGROUPEMENT D'ENTREPRISES**

Le 31 décembre 2015, la Société a complété l'acquisition de l'intégralité des actions de Quality Hardwoods Ltd. située à Powassan en Ont.. Quality Hardwoods Ltd. fabrique, vend et distribue des produits de bois d'œuvre en Ontario et aux États-Unis, ce qui constitue le noyau central de notre stratégie de développement commercial. Le chiffre d'affaires de la société acquise, comptabilisé depuis la date d'acquisition, s'élève à environ 13,9 millions \$ pour 11 mois. Le prix d'achat était de 6,3 millions \$, sous réserve de rajustements postérieurs à la clôture. La Société a financé l'acquisition grâce à sa facilité de crédit renouvelable. Un montant de 0,6 million \$ a été versé au cours de l'exercice 2016 à même la clause de retenue. Le solde restant a été réglé pour 150 milles \$ au cours de l'exercice 2017.

## **ITEM 2 - ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE GOODFELLOW INC.**

### **2.1 Historique triennal**

L'exercice 2021 a été caractérisé par la continuité des conditions pandémiques, telles que l'augmentation de la demande pour les produits de commodité et les produits saisonniers, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les pénuries de main-d'œuvre. Malgré ce contexte, la Société a obtenu de très bons résultats dans toutes les régions, réalisant le chiffre d'affaires le plus élevé de son histoire. Ce résultat a été obtenu en maintenant des niveaux de stocks nécessaires, en assurant un service à la clientèle supérieure, ainsi qu'en se concentrant sur l'efficacité opérationnelle dans tous les secteurs, ce qui a permis d'augmenter la production. La Société a fait face à un effondrement des prix des commodités au troisième trimestre et a été exposée à ses répercussions. La diversité de son offre, ses capacités d'usinage à valeur ajoutée, la gamme de produits spécialisés distribués et les relations fructueuses avec les fournisseurs ont permis à la Société de surmonter cette crise et de profiter des circonstances sans précédent.

Pour l'exercice 2022, la Société a très bien performé, réalisant le chiffre d'affaires le plus élevé de son histoire. Ces résultats ont été atteints malgré des conditions de marché extrêmement difficiles et changeantes résultant de la montée de l'inflation, la hausse des coûts de l'énergie, des pénuries de main-d'œuvre et des changements sur les marchés internationaux. Le succès de la Société est attribué à ses forces en matière d'exploitation, sa diversité des produits, ses capacités de transformation personnalisée et à valeur ajoutée, et son service à la clientèle.

Pour l'exercice 2023, Goodfellow a conclu son 125<sup>e</sup> anniversaire sur une note positive, faisant preuve de résilience face aux conditions de marché volatiles et en constante évolution pour atteindre les objectifs de ventes et de revenus révisés. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 513 M\$, avec des augmentations notables attribuables à la croissance des projets commerciaux résultant des dépenses en infrastructure. Malheureusement, le secteur de la vente au détail a connu un ralentissement important de la demande, entraînant une offre excédentaire sur le marché, la catégorie du plancher subissant le revers le plus important au deuxième trimestre de 2023. De plus, la demande et les prix du bois franc ont considérablement baissé, avec des signes de reprise devenant évidents seulement dans les premiers mois de l'exercice 2024. La capacité de Goodfellow à répondre aux attentes dans un contexte affecté par l'incertitude économique et de taux d'intérêt élevés peut être attribuée à son offre diversifiée, ainsi qu'à la diligence de son équipe dévouée.

## **ITEM 3 - AFFAIRES DE GOODFELLOW INC.**

### **3.1 Généralités**

#### **Résumé**

##### *Secteur économique et principaux marchés*

Goodfellow vend ses produits à plus de 5 000 clients avec seulement un compte représentant plus de 10 % de son volume de ventes annuelles. La Société exerce ses activités dans un seul secteur économique, comme indiqué dans les états financiers. Il existe trois grandes catégories de marché d'utilisation finale pour les produits de Goodfellow : la construction d'immeubles neufs, les rénovations et l'industrie (fabrication). Ces catégories sont directement touchées par l'économie, les tendances et la demande générale. La plupart des 5 000 clients auxquels Goodfellow fournit ses produits peuvent être classés dans l'une des catégories suivantes : les centres de rénovation et de

construction/détaillants de cours à bois et les grands détaillants les détaillants spécialisés, les gouvernements, les fabricants et les industries.

Goodfellow a une présence importante partout au Canada. En 2023, environ 35 % des ventes totales de la Société ont été réalisées au Québec, 19 % dans les provinces de l'Atlantique, 27 % en Ontario, 9 % dans les provinces de l'Ouest et 10 % aux États-Unis et dans d'autres marchés d'exportation.

#### *Méthodes de distribution et produits*

La Société achète son bois d'œuvre et ses produits de bois d'œuvre auprès de plus de 1 200 scieries et usines de réusinage au Canada, aux États-Unis et à l'étranger. Goodfellow, de son côté, distribue ou réusine le bois d'œuvre et les produits de bois. Certains de ces produits sont du bois réusiné et recyclé, du bois traité sous pression, du revêtement peinturé ou teinté à la machine, des panneaux de bois franc et de résineux, du bois de placage lamellé, des produits de bois d'ingénierie, y compris du bois lamellé, du bois franc d'espèces importées et domestiques brut et dressé, des produits de plancher de bois franc et de bois résineux de diverses qualités, essences et dimensions. Au cours des dernières années, la Société a ajouté de nouveaux produits à sa gamme de produits, notamment des produits de fil métallique et des matériaux construction, y compris de l'isolant de pellicule d'aluminium, des membranes pour isolation de bâtiment, des produits de plafond, Trus Joist®, des produits en composite pour terrasses et de la quincaillerie. Goodfellow est l'un des plus importants distributeurs de planchers de bois franc au Canada.

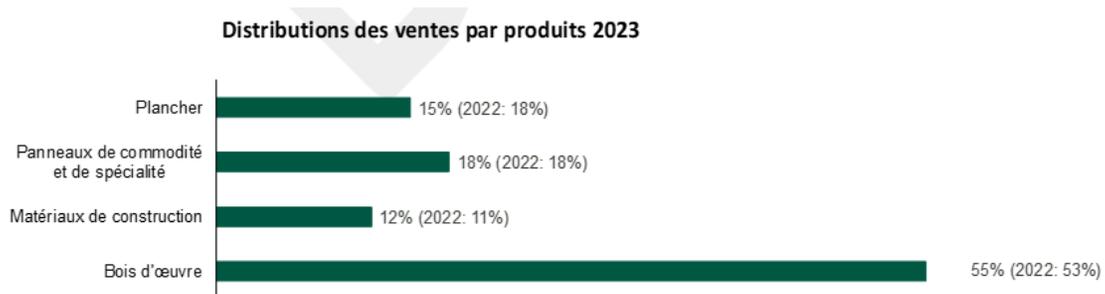
En plus de ses activités de vente, Goodfellow fournit également à ses clients une vaste gamme de services, tels que le séchage du bois, la peinture des produits personnalisés, la menuiserie, le traitement sous pression et des services de consultation en ingénierie.

Goodfellow conserve en stock une vaste gamme et quantité d'items (plus de 50 000) afin de satisfaire la demande de ses clients en temps opportun. En plus de ces stocks achetés, Goodfellow distribue également des produits sous son propre nom.

Les produits achetés sont reçus pour la plupart dans l'un de nos 18 sites, et expédiés ensuite aux clients. Goodfellow utilise les services d'entreprises de transport indépendantes pour effectuer ses livraisons, ainsi que sa propre flotte (utilisée principalement pour la distribution locale). Occasionnellement, Goodfellow demande à son fournisseur d'expédier les produits directement à son client. Ces ventes directes réduisent considérablement le temps d'expédition étant donné que le produit ne passe pas par nos installations et que, dans certains cas, les locaux du fournisseur se trouvent plus près de ceux de notre client.

#### *Ventes*

Les ventes de produits ou de services de Goodfellow qui représentaient plus de 10 % de son chiffre d'affaires consolidé total pour 2023 sont présentées ci-dessous. Environ 90 % des ventes sont réalisées au Canada.



### Locaux

La liste suivante constitue tous les locaux appartenant ou loués à Goodfellow et utilisés dans l'exercice de ses activités :

<b>Municipalité ou région</b>	<b>Utilisation de l'immeuble</b>	<b>Propriétaire ou locataire</b>	<b>Date d'expiration du bail</b>	<b>Dimension (pi ca)</b>
Delson, QC 225 rue Goodfellow Delson, QC J5B 1V5	Siège social, bureau de vente, centre de distribution et usines de fabrication	Propriétaire		3 500 000
Québec, QC 5100 rue John Molson Québec, QC G1X 3X4	Bureau de vente et centre de distribution	Propriétaire		296 000
Moncton, NB 660 Edinburgh Drive Moncton, NB E1E 4C6	Bureau de vente et centre de distribution	Propriétaire		15 000
Moncton, NB 682 Edinburgh drive Moncton, NB E1E 4C6	Bureau de vente et centre de distribution	Locataire	Août 2028	11 000
Dartmouth, NS 20 Vidito Drive Dartmouth, NS B3B 1P5	Bureau de vente et centre de distribution	Propriétaire		150 000
Deer Lake, NL 4 Wellon Drive Deer Lake, NL A8A 2G5	Bureau de vente, centre de distribution et usine de fabrication	Propriétaire		65 000
Campbellville, ON BP 460 9184 Twiss Road Campbellville, ON L0P 1B0	Bureau de vente, centre de distribution et usine de fabrication	Locataire	février 2027	525 000
Ottawa, ON 3091 Albion Road North Ottawa, ON K1V 9V9	Bureau de vente et centre de distribution	Locataire	janvier 2027	315 000
Winnipeg, MB 1431 Church Avenue Unit B Winnipeg, MB R2X 1G5	Bureau de vente et centre de distribution	Locataire	juillet 2026	24 297
Calgary, AB 2600 – 61 <sup>st</sup> Avenue SE Calgary, AB T2C 4V2	Bureau de vente, centre de distribution et usine de fabrication	Locataire	mars 2028	64 939

<b>Municipalité ou région</b>	<b>Utilisation de l'immeuble</b>	<b>Propriétaire ou locataire</b>	<b>Date d'expiration du bail</b>	<b>Dimension (pi ca)</b>
Edmonton, AB 11128-158, 112th Avenue Edmonton, AB T5M 1Y4	Bureau de vente et centre de distribution	Locataire	août 2027	35 330
Saskatoon, SK 802 58 <sup>th</sup> Street East Saskatoon, SK S7N 1Z1	Bureau de vente et centre de distribution	Locataire	février 2025	15 000
Richmond, BC 2060 Van Dyke Place Richmond, BC V6V 1X9	Bureau de vente et centre de distribution	Locataire	octobre 2024	47 362
Manchester, NH 368 Pepsi Road Manchester, NH 03109	Bureau de vente et centre de distribution	Locataire	juillet 2028	25 400
St-André, QC 4, rue du Moulin St-André-d'Argenteuil, QC J0V 1X0	Immeuble de location	Propriétaire		60 000
Elmsdale, NS 731 Highway #2 Elmsdale, NS B0N 1M0	Usine de fabrication	Propriétaire		160 000
Trois-Rivières, QC 75, rue Philippe-Francoeur Trois-Rivières, QC G8T 9L7	Usine de fabrication	Propriétaire		350 000
Mont-Tremblant, QC 226, chemin David Lac-Supérieur, QC J0T 1P0	Usine de fabrication	Propriétaire		3 250 000
Drummondville, QC 1750 Haggerty Drummondville, QC J2C 5P8	Usine de fabrication	Propriétaire		436 000
Quality Hardwoods 196 Latour Cres. Powassan, ON P0H 1Z0	Bureau de vente, usine de fabrication et centre de distribution	Propriétaire		979 664

### *Système de contrôle de la qualité*

La Société a établi un système de contrôle de la qualité à son usine de Delson conformément aux normes internationales de qualité ISO 9001 pour lesquelles elle a obtenu la certification en 1995. Cette installation fabrique des produits traités particuliers comme des poteaux de garde-corps, des produits traités pour la construction industrielle et des poutres lamellées. Ce système de qualité ISO 9001 est en place pour satisfaire aux exigences de la « Direction de la Qualité » du gouvernement du Québec et a permis à la Société d'être inscrite sur une liste exclusive de soumissionnaires pour ces produits.

### *Recherche et développement*

La Société effectue des travaux de recherche et de développement en raison de la nature de ses activités. La R et D est principalement axée sur les produits de bois d'ingénierie et de bois traité afin de mettre au point de meilleures méthodes de fabrication. La Société effectue ses propres travaux de recherche et de développement.

### *Concurrence*

La Société offre une vaste gamme de produits à plusieurs clients dans divers secteurs d'activités. Sa concurrence est variée et comprend de grandes entreprises intégrées de produits forestiers, ainsi que de nombreux petits distributeurs qui sont en relation directe avec les vendeurs.

### *Nature cyclique des activités*

Les activités de la Société suivent une tendance saisonnière, les ventes de marchandises étant traditionnellement plus élevées au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice que pendant d'autres périodes trimestrielles. Par conséquent, une part plus élevée du bénéfice net est habituellement gagnée au deuxième et troisième trimestre. Cette saisonnalité de l'activité se traduit par une performance susceptible de varier d'un trimestre à l'autre et n'est pas nécessairement indicative de la performance pour le reste de l'année.

### *Relations avec les employés*

Au 30 novembre 2023, la Société employait 687 personnes, dont 386 résidaient au Québec. Il y avait 286 postes de gestion (ventes et administration), 36 postes de superviseurs d'usine, de moulin et de cours et 365 postes de travailleurs qualifiés. Les employés de la Société ne sont pas représentés par un syndicat, sauf ceux des sites de Delson, Drummondville et de Trois-Rivières. La Société considère qu'elle a de bonnes relations de travail avec ses employés. Aucun arrêt de travail n'a eu lieu en raison d'un conflit de travail. La Société, en consultation avec les représentants des employés, examine régulièrement les conditions de travail, les salaires et les avantages sociaux en vue d'établir des ententes de rémunération concurrentielles satisfaisantes pour ses employés.

## **3.2 Facteurs de risque**

Les activités de la Société comportent de nombreux risques et incertitudes. Les principaux facteurs de risque et d'incertitudes auxquels la Société est confrontée sont présentés dans la section « Risques et incertitudes » du rapport annuel de la Société pour l'exercice terminé le 30 novembre 2023 qui est intégré par renvoi, tel que modifié dans la section « Risques et incertitudes » des rapports trimestriels de la Société aux actionnaires. Ces facteurs de risques et d'incertitudes devraient être examinés de concert avec les autres informations contenues dans la notice annuelle.

## **ITEM 4 - DIVIDENDES**

Les dividendes suivants ont été déclarés et payés par la Société :

<b>30 novembre 2023</b>			<b>30 novembre 2022</b>				
Déclaré			Déclaré				
Date de clôture des registres	Par action	Montant	Date de paiement	Date de clôture des registres	Par action	Montant	Date de paiement
	\$	\$			\$	\$	
2 mars 2023	0,50	4 274	16 mars 2023	4 mars 2022	0,40	3 425	18 mars 2022
19 oct. 2023	0,50	4 265	2 nov. 2023	27 oct. 2022	0,50	4 281	10 nov. 2022
	<b>1,00</b>	<b>8 539</b>			<b>0,90</b>	<b>7 706</b>	

Le dividende a été versé comme suit au cours des 3 derniers exercices :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Dividende</b>	1,00 \$	0,90 \$	0,85 \$

## ITEM 5 - DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

Au 30 novembre 2023, 8 521 454 actions ordinaires ont été émises (8 557 954 l'an dernier). La Société a autorisé l'émission d'un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale. Au 19 février 2024, 8 512 954 actions ordinaires étaient en circulation.

Le 20 novembre 2023, après l'approbation de la Bourse de Toronto (la "TSX"), la Société a mis en œuvre un programme de rachat d'actions sous la forme d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités ("OPRC"). Toutes les actions rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat seront acquises sur le marché libre et conformément aux règles et politiques de la TSX et aux lois sur les valeurs mobilières applicables, aux cours du marché en vigueur, plus les frais de courtage applicables, puis annulées. La période de rachat des actions se terminera au plus tard le 19 novembre 2024. De plus, la Société a conclu un plan d'achat automatique d'actions ("PAA") avec un courtier désigné dans le cadre de l'offre publique de rachat. Le PAA permettra l'achat pour annulation d'actions, sous réserve de certains paramètres de négociation, par son courtier désigné pendant les périodes où la Société ne serait normalement pas active sur le marché en raison de restrictions réglementaires applicables ou de périodes d'interdiction auto-imposées. En dehors de ces périodes, les actions peuvent être rachetées par la Société à sa discrétion dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. La Société a racheté 36 500 actions au cours de l'exercice 2023.

## ITEM 6 - MARCHÉ DES TITRES DE GOODFELLOW

Les actions ordinaires de Goodfellow sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « GDL ». Le tableau suivant présente la fourchette des cours, en dollars canadiens, et le volume des opérations sur les actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pour chaque mois du plus récent exercice terminé.

Cours et volume des transactions :

<b>Exercice terminé le 30 novembre 2023</b>							
<b>Date</b>	<b>Ouverture</b>	<b>Haut</b>	<b>Bas</b>	<b>Clôture</b>	<b>Volume quotidien moyen</b>	<b>Adj. de clôture</b>	<b>Volume mensuel</b>
01-11-2023	14,20 \$	14,35 \$	13,65 \$	14,07 \$	3 382	14,07 \$	74 400
01-10-2023	13,50 \$	15,70 \$	13,37 \$	14,25 \$	5 276	14,25 \$	110 800
01-09-2023	14,61 \$	15,00 \$	13,25 \$	13,50 \$	735	13,04 \$	14 700
01-08-2023	13,55 \$	15,25 \$	13,26 \$	15,15 \$	3 136	14,64 \$	69 000
01-07-2023	12,26 \$	14,74 \$	12,11 \$	13,99 \$	2 700	13,52 \$	54 000
01-06-2023	12,50 \$	12,77 \$	11,95 \$	12,26 \$	2 564	11,85 \$	56 400
01-05-2023	11,50 \$	12,90 \$	11,46 \$	12,50 \$	3 786	12,08 \$	83 300
01-04-2023	14,60 \$	15,00 \$	11,15 \$	11,76 \$	7 989	11,36 \$	151 800
01-03-2023	15,05 \$	15,45 \$	13,60 \$	15,00 \$	3 304	15,00 \$	76 000
01-02-2023	14,75 \$	15,76 \$	14,69 \$	15,45 \$	4 584	14,95 \$	87 100
01-01-2023	12,50 \$	15,60 \$	12,50 \$	14,75 \$	8 281	14,27 \$	173 900
01-12-2022	12,10 \$	12,50 \$	11,77 \$	12,49 \$	2 300	12,09 \$	46 000

## ITEM 7 - ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Au 30 novembre 2023, les administrateurs et dirigeants de Goodfellow, en tant que groupe, étaient propriétaires véritables, directement ou indirectement, ou exerçaient un contrôle ou une emprise sur 53,9 % des actions ordinaires de Goodfellow, la seule catégorie de titres comportant droit de vote de Goodfellow ou de tout autre titre de la Société.

Nom et lieu de résidence	Principale occupation	Administrateur depuis	Actions ordinaires détenues ou sur lesquelles un contrôle ou une emprise est exercé
Robert Hall Canton de Hatley, Québec Indépendant	Président du Conseil	7 juin 2022	3 447
G. Douglas Goodfellow <sup>(4)</sup> Beaconsfield, Québec Non indépendant	Administrateur	26 novembre 1975	1 673 968 <sup>(1)</sup>
David A. Goodfellow Ville de Léry, Québec Non indépendant	Administrateur	22 octobre 1993	1 755 067 <sup>(2)</sup>
Stephen A. Jarislowsky <sup>(3)</sup> Westmount, Québec Indépendant	Fondateur de Jarislowsky Fraser Ltée. et administrateur	23 mai 1973	1 066 498 <sup>(5)</sup>
Alain Côté <sup>(3)(4)</sup> Boucherville, Québec Indépendant	Administrateur et président du comité d'audit	13 avril 2018	1 000
James Hewitt <sup>(3)</sup> Dorval, Québec Indépendant	Administrateur	17 février 2022	Nil
Sarah Prichard <sup>(4)</sup> Montréal, Québec Indépendant	Administratrice et présidente du comité de rémunération	7 juin 2022	500

<sup>(1)</sup> Toutes les actions ordinaires sont détenues indirectement par des sociétés de portefeuille.

<sup>(2)</sup> Comprend 1 674 467 actions ordinaires détenues indirectement par des sociétés de portefeuille et 76 600 actions ordinaires détenues par l'entremise de 171107 Canada inc. et 4 000 actions ordinaires détenues par M. David A. Goodfellow personnellement.

<sup>(3)</sup> Membre du comité d'audit.

<sup>(4)</sup> Membres du comité de rémunération.

<sup>(5)</sup> Comprend 1 046 298 actions ordinaires détenues par SA Jarislowsky Investments et 20 200 actions ordinaires détenues par M. Jarislowsky personnellement.

## DIRIGEANTS

Au 30 novembre 2023, les dirigeants de Goodfellow inc. étaient les suivants :

Nom du dirigeant	Poste	Actions ordinaires
Patrick Goodfellow Dorval, Québec	Président et chef de la direction	76 000
Charles Brisebois Saint-Basile-le-Grand, Québec	Chef des finances et secrétaire du conseil	1 000
Mary Lohmus Mississauga, Ontario	Vice-présidente exécutive, Ontario et l'Ouest du Canada	15 500
Jeffrey Morrison Georgetown, Ontario	Vice-président, Comptes nationaux	Nil
Luc Dignard Candiac, Québec	Vice-président, Ventes aux marchands Québec	Nil
Luc Pothier Saint-Guillaume, Québec	Vice-président, Opérations	Nil
Éric Bisson Québec, Québec	Vice-président, Québec	3 200
Harry Haslett Dartmouth, Nouvelle-Écosse	Vice-président, Ventes et marketing - Atlantique	Nil
Eric McNeely Rockland, Ontario	Vice-président, développement des affaires - Plancher	Nil

Tous les administrateurs et dirigeants de Goodfellow occupent des postes supérieurs au sein de la Société depuis au moins cinq ans, à l'exception Éric Bisson, Harry Haslett, James Hewitt, Robert Hall, Sarah Prichard et Eric McNeely. Éric Bisson a été nommé Vice-président, Québec le 30 décembre 2019. Harry Haslett a été nommé Vice-président, ventes et marketing - Atlantique le 1<sup>er</sup> janvier 2021. James Hewitt a été nommé administrateur le 17 février 2022. Robert Hall et Sarah Prichard ont été nommés administrateurs le 7 juin 2022. Eric McNeely a été nommé Vice-président développement des affaires – Plancher le 5 octobre 2022.

## ITEM 8 - AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de Goodfellow est Services aux investisseurs Computershare inc. Le registre des transferts des actions ordinaires de Goodfellow tenu par Services aux investisseurs Computershare inc. est situé à ses bureaux de Montréal, Québec.

## ITEM 9 - COMITÉ D'AUDIT

### Généralités

Comme l'exige le Règlement 52-110 depuis 2004, le comité d'audit était composé de trois administrateurs indépendants, soit Stephen A. Jarislowsky, James Hewitt et Alain Côté. Tous les membres du comité d'audit peuvent lire et de comprendre des états financiers qui présentent une ampleur et un niveau de complexité de problèmes pouvant être raisonnablement soulevés par les états financiers de la Société. Tous les membres du comité d'audit possèdent une expérience et une connaissance approfondies de la préparation et de l'analyse des états financiers, une compréhension des principes comptables et des contrôles et procédures internes utilisés par la Société pour la présentation de l'information financière et une compréhension des fonctions du comité d'audit. Le comité d'audit examine les états financiers trimestriels et annuels, y compris le rapport de gestion, afin d'aider les administrateurs à s'acquitter de leurs responsabilités en ce qui a trait à la supervision des pratiques comptables et de la présentation de l'information de la Société, ainsi qu'à la qualité et à l'intégrité des rapports financiers et des documents d'information publique de la Société. Le comité d'audit communique directement et ouvertement avec les administrateurs et les auditeurs indépendants. Une nouvelle version de la Charte du Comité d'Audit, que vous trouverez en Annexe A, a été approuvée par le Comité d'Audit et par le Conseil d'Administration le 3 et le 4 octobre 2023, respectivement.

Le texte qui suit est un résumé de la formation et de l'expérience de chaque membre du comité d'audit qui sont pertinents à l'exécution de leur mandat ou à leurs responsabilités à titre de membre du comité d'audit :

### **Alain Côté**

M. Côté a été un associé en audit chez Deloitte où il a assumé plusieurs responsabilités, notamment comme associé directeur du Québec et codirecteur des opérations de certification et services-conseils.

Doté d'une grande expérience dans le secteur financier, son expertise comprend les services d'audit; le financement public ou privé; les revues diligentes; et la revue des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

M. Côté est un diplômé de l'Université Laval en sciences comptables et Fellow de l'Ordre des Comptables Professionnels Agréés du Québec.

Il a été Président du conseil de l'Ordre des Comptables Agréés du Québec (maintenant l'Ordre des Comptables Professionnels Agréés du Québec), vice-président du conseil de l'Institut Canadien des Comptables Agréés et président du conseil de CPA Canada. M. Côté a aussi été membre du conseil d'administration et du comité finances et audit de la Chambre de Commerce du Montréal Métropolitain. Il est présentement membre du conseil d'administration et président du comité d'audit de la Caisse de dépôt et placement du Québec et d'Aéroports de Montréal.

### **Stephen A. Jarislowky – C.C., G.O.Q., M.A., LL.D**

M. Jarislowky est Fondateur et président émérite de Jarislowky, Fraser Limitée, un administrateur de Goodfellow inc., de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance, de la Fondation pour l'avancement des droits des actionnaires ainsi qu'administrateur de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques. M. Jarislowky était également administrateur de nombreuses organisations canadiennes de premier plan. M. Jarislowky est titulaire d'un baccalauréat en sciences de Cornell, d'une maîtrise en administration des affaires de la Harvard Graduate School of Business Administration, d'une maîtrise de l'Université de Chicago et de diplômes honorifiques en droit de l'Université Queen's, de l'Université de Montréal, de l'Université de l'Alberta, de l'Université McMaster, de l'Université Laval, de l'Université Concordia, de l'Université de Windsor, de l'Université Simon Fraser, de l'Université d'Ottawa, de l'Université du Québec, de l'Université McGill et de Mount St. Vincent Halifax. Il est Compagnon de l'Ordre du Canada et Grand Officier de l'Ordre du Québec et est inscrit au Temple de la renommée de l'entreprise canadienne.

### **James Hewitt**

M. Hewitt est le président et chef de la direction du Groupe Hewitt inc. et de la Fondation Hewitt à la suite de la vente de Hewitt Équipement Limitée, le concessionnaire Caterpillar pour le Québec, Labrador Ouest et les Maritimes. Au cours de sa carrière, James a été actif autant dans les affaires de l'industrie que dans la communauté. Il a été membre du Conseil de l'Association de construction de Montréal et Québec (ACMQ), l'Association canadienne de la construction (ACC) et la Chambre de Commerce de Montréal Métropolitain. Il est un ancien président de l'Association canadienne des distributeurs d'équipement et a servi sur le Conseil en tant que vice-président du Comité de Direction de Associated Equipment Distributors aux États-Unis. Pendant plusieurs années, il a siégé sur le Conseil et Membre de l'Exécutif du Conseil du Patronat du Québec (CPQ) et a été président du Conseil d'administration de 1994 à 1997. James siège présentement sur les conseils d'administration de la Fondation québécoise des Vétérans et du musée Thousand Islands Boat Museum. En 2012, le gouvernement du Canada lui a décerné la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II, une distinction permettant de reconnaître les contributions et réalisations de Canadiennes et de Canadiens.

## **9.1 Honoraires d'audit**

Le total des honoraires facturés par les auditeurs indépendants à la Société et à ses filiales pour les services d'audit et pour les services normalement fournis par les auditeurs indépendants, comme les services liés aux dépôts prévus par la loi et la réglementation, s'est élevé à 235 400 \$ pour l'exercice 2023 (228 165 \$ pour l'exercice 2022).

## **9.2 Honoraires liés à l'audit**

Le total des honoraires facturés par les auditeurs indépendants à la Société et à ses filiales pour les services liés à l'audit était nul pour l'exercice 2023 (identique pour l'exercice 2022).

## **9.3 Honoraires liés à la fiscalité**

Le total des honoraires facturés par les auditeurs indépendants à la Société et à ses filiales pour les services professionnels rendus en matière de conformité fiscale, de conseils fiscaux et de planification fiscale s'est élevé à 119 073 \$ pour l'exercice 2023 (92 973 \$ pour l'exercice 2022).

## **9.4 Autres services**

Les honoraires totaux facturés par les auditeurs indépendants à la Société et à ses filiales pour les autres services professionnels rendus s'élevaient à 30 000 \$ au cours de l'exercice 2023 (0 \$ pour l'exercice 2022). Ces autres honoraires comprennent des frais pour des services fournis autres que ceux inclus ci-dessus.

## **ITEM 10 - INTÉRÊTS DES EXPERTS**

Au cours de l'exercice 2023, Goodfellow inc. a retenu les services des experts suivants pour fournir des services à la Société :

### *Auditeurs :*

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., Montréal - Audit des états financiers de Goodfellow inc.

### *Autre :*

- PricewaterhouseCoopers LLP, Montréal - Impôt sur le revenu, taxes de ventes et consultants en prix de transfert
- KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., Montréal - Impôt sur le revenu, taxes de ventes et cybersécurité
- Consultation en ressources humaines Mercer, Montréal - Régime de retraite
- IFRS Perspective inc. (IFRS)
- Guimond Lavallée inc. – Contrôle interne

## **ITEM 11 - INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Des informations supplémentaires, y compris la rémunération et l'endettement des administrateurs et dirigeants, les principaux porteurs de titres Goodfellow, les options d'achat de titres et les intérêts des initiés dans des opérations importantes, le cas échéant, figurent dans l'avis de convocation à l'assemblée annuelle 2023 et la circulaire de procuration de la direction de Goodfellow, sous la rubrique « Rémunération des administrateurs et des membres de la haute direction ».

Des informations financières supplémentaires, y compris les audits des états financiers comparatifs et le rapport de gestion, sont fournies dans le rapport annuel 2023 aux actionnaires de Goodfellow.

Un rapport annuel 2023 aux actionnaires et des informations supplémentaires concernant la Société sont disponibles sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et peuvent également être obtenus sur demande auprès du chef des finances, Goodfellow inc., 225, rue Goodfellow, Delson (Québec) J5B 1V5.

## ANNEXE A

### GOODFELLOW INC.

#### CHARTRE DU COMITÉ D'AUDIT

##### 1. ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE

Le Comité d'audit (le « Comité ») est un comité permanent du Conseil d'administration (le « Conseil ») de Goodfellow inc. (la « Société ») dont les responsabilités sont décrites sous la rubrique « Responsabilités ». Le Comité relève du Conseil. Le rôle du Comité consiste à aider le Conseil à surveiller et à superviser (i) l'intégrité de l'information financière de la Société, (ii) les contrôles internes de la Société, (iii) l'indépendance, les compétences et le rendement des auditeurs externes, (iv) la gestion du risque, et (v) le respect par la Société des exigences applicables prévues par la législation en valeurs mobilières.

##### 2. STRUCTURE

- 2.1. Le Comité est composé d'un minimum de trois administrateurs indépendants de la Société, possédant chacun des compétences financières sauf dans la mesure où les lois sur les valeurs mobilières le permettent. Les termes « indépendants » et « compétences financières » ont chacun le sens qui leur est donné dans les lois sur les valeurs mobilières.
- 2.2. Le mandat des membres est d'un an et peut être renouvelé. Les membres sont nommés par le Conseil lors de la première réunion suivant l'assemblée annuelle des actionnaires, ou à toute autre réunion visant à combler un poste vacant. Le Conseil peut à tout moment révoquer ou remplacer un membre.
- 2.3. Le président doit être nommé par le Conseil pour un mandat d'un an qui peut être renouvelé. Si le président est absent ou n'est pas en mesure de remplir ses fonctions, son rôle est assumé par un membre choisi par le Comité.
- 2.4. Le Comité se réunit au moins quatre (4) fois par année. Le président du Conseil, les membres du Comité, les auditeurs externes, le chef de la direction ou le chef de la direction financière et secrétaire peuvent convoquer des réunions spéciales au besoin. Le Comité détermine le lieu, la date et l'heure de ses réunions. Les réunions peuvent être tenues en personne, en virtuel, par téléphone ou par tout moyen permettant aux membres de communiquer efficacement entre eux. À moins que ses membres renoncent à cette exigence, le Comité doit se réunir à huis clos à chaque réunion.
- 2.5. Le quorum des réunions du Comité est constitué par la majorité des membres et les décisions sont approuvées à la majorité des voix des membres présents.
- 2.6. Le président du Comité approuve l'ordre du jour des réunions et s'assure que les documents présentés dans l'ordre du jour sont transmis aux membres du Comité suffisamment à l'avance pour permettre leur étude avant la tenue de la réunion. Tout membre peut proposer de rajouter des sujets à l'ordre du jour ou, lors d'une réunion du Comité, soulever des sujets qui ne figurent pas à l'ordre du jour de cette réunion.
- 2.7. Les procès-verbaux des réunions du Comité doivent refléter fidèlement les discussions importantes et les décisions prises par le Comité et doivent être distribués aux membres du Comité aux fins d'approbation. Le secrétaire de la Société, son représentant ou toute autre personne désignée par le Comité, assure la fonction de secrétaire des réunions du Comité. Le secrétaire, ou toute autre personne agissant à ce titre, rédige et conserve les procès-verbaux des réunions du Comité, qui sont ensuite présentés et déposés auprès du Conseil.
- 2.8. Pour faciliter la communication entre le Comité et le Conseil, le président du Comité doit présenter au Conseil un rapport portant sur les questions importantes examinées par le Comité lors de la réunion du Conseil qui suit la réunion du Comité.

- 2.9. Le Comité peut inviter toute personne à participer à une réunion du Comité s'il le juge nécessaire. Toutefois, cette personne n'a pas le droit de vote à la réunion.
- 2.10. Le Comité a libre accès aux membres de la direction et aux autres membres du personnel, ainsi qu'aux documents de la Société et de ses filiales. Le Comité a le pouvoir d'engager, aux frais de la Société, des avocats indépendants, des consultants en rémunération ou d'autres conseillers selon ce qu'il juge nécessaire pour exercer son mandat et assumer ses responsabilités, et de fixer la rémunération de ces conseillers.
- 2.11. Le Comité a le pouvoir de communiquer directement avec les auditeurs externes, le personnel comptable et la direction, chacun ayant un accès sans restriction au Comité. Dans l'exercice de ses pouvoirs, le Comité peut examiner les livres et comptes pertinents de la Société et de ses filiales.
- 2.12. Les auditeurs externes relèvent du Comité et se rapportent directement au Comité.

### 3. RESPONSABILITÉS

Dans l'exercice de son mandat et en plus des responsabilités légales qui peuvent lui être attribuées de temps à autre, le Comité a les responsabilités et les obligations suivantes :

#### 3.1. Communication de l'information financière

- Passer en revue les états financiers trimestriels et les états financiers annuels accompagnés du rapport des auditeurs externes, le rapport de gestion et les communiqués de presse portant sur les résultats financiers, le tout avant leur diffusion dans le public, et en recommander l'approbation au Conseil. Cette révision inclut des discussions avec la direction et les auditeurs externes sur les états financiers trimestriels et les états financiers annuels, ainsi que sur des questions importantes relatives aux principes et aux pratiques comptables de la Société.
- Examiner, selon les directives du Conseil ou à la discrétion du Comité, les autres documents publics susceptibles de divulguer de l'information financière, y compris tous les prospectus, la circulaire d'information de la direction, la notice annuelle et le rapport annuel de la Société avant leur publication, et en recommander l'approbation au Conseil.
- Passer en revue et surveiller les pratiques et les procédures relatives aux attestations du chef de la direction et du chef de la direction financière et secrétaire sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière ainsi que sur les contrôles et les procédures de communication de l'information.
- Passer en revue le bien-fondé, la qualité et la divulgation des principes et pratiques comptables, des hypothèses sous-jacentes et des pratiques d'information utilisés par la Société, de même que le bien-fondé de toute modification importante y étant apportée ou étant proposée, en discuter avec la direction et les auditeurs externes, et s'assurer de leur conformité avec les lois et les règlements applicables.
- Passer en revue les répercussions prévisibles de toute nouvelle norme d'audit ou de comptabilité ou de toute nouvelle exigence en vertu des lois sur les valeurs mobilières, en faire l'examen et en discuter avec la direction et les auditeurs externes.
- Passer en revue, au moins une fois par année, la stratégie de la Société concernant les distributions aux actionnaires en général, y compris la stratégie relative aux dividendes, et faire des recommandations au Conseil sur le rachat d'actions de la Société.
- Passer en revue la présentation de l'information relative aux fonds de pension et aux autres régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi de la Société dans les états financiers annuels.

### 3.2. Gestion du risque et contrôle interne

- Passer en revue et évaluer périodiquement les facteurs de risques inhérents à la Société (notamment les risques liés à la réputation, les risques d'ordre financier, stratégique et opérationnel, et les risques de conformité), en discuter avec la direction et s'assurer de la mise en place de mesures appropriées pour permettre à la direction de les repérer et de les gérer efficacement.
- Passer en revue et surveiller périodiquement la présence et l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière par le biais de rapports de la direction et par les auditeurs externes (qui identifieraient également les faiblesses ou formuleraient des recommandations à l'égard des contrôles pouvant avoir une incidence importante sur l'information financière de la Société) ainsi que les mesures mises en place pour remédier la situation et assurer un suivi adéquat.
- Passer en revue périodiquement les contrôles et les procédures de divulgation de la Société, y compris les procédures mises en place par la Société pour communiquer publiquement ses informations financières extraites ou dérivées de ses états financiers, et déterminer si elles sont adéquates.
- Passer en revue le rapport de la direction sur les transactions entre personnes apparentées.
- Passer en revue toute question juridique (y compris les litiges, les réclamations et les éventualités) pouvant avoir une incidence importante sur les états financiers ou sur les affaires de la Société et s'assurer de la divulgation adéquate dans les états financiers.
- S'assurer que la notice annuelle et la circulaire de sollicitation de procurations de la direction contiennent les informations requises et obligatoires sur le Comité.
- Passer en revue les communications avec l'*Autorité des marchés financiers* ou toute autre autorité de réglementation qui concernent les états financiers et les documents d'information continue.
- Établir et maintenir des procédures concernant :
  - la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues par la Société portant sur la comptabilité, les contrôles internes comptables ou les questions d'audit;
  - les préoccupations exprimées de façon confidentielle et anonyme par les employés de la Société et par d'autres parties prenantes sur des points discutables en matière de comptabilité ou d'audit.

### 3.3. Auditeurs externes

- Surveiller le travail des auditeurs externes engagés pour préparer ou soumettre un rapport d'audit ou rendre d'autres services d'audit, de révision, d'examen ou d'attestation à la Société et résoudre, le cas échéant, les désaccords entre la direction et les auditeurs externes au sujet de l'information financière.
- Obtenir et examiner annuellement le rapport des auditeurs externes de la Société décrivant leurs procédures de contrôle de la qualité.
- Recommander au Conseil la nomination d'auditeurs externes pour l'exercice à venir et les honoraires liés à l'ensemble des services d'audit, d'examen ou d'autres services d'attestation.
- Examiner, discuter avec les auditeurs externes et adopter annuellement le plan d'audit préparé par ceux-ci, déterminer si le plan répond aux besoins de la Société et, au moins une fois par année, obtenir une déclaration écrite officielle des auditeurs externes attestant de leur indépendance et délimitant les liens entre les auditeurs externes et la Société qui pourraient avoir une incidence sur leur indépendance et leur objectivité.
- Examiner et évaluer, au moins une fois par année, l'indépendance et le rendement des auditeurs externes, les qualifications et la qualité de leur équipe chargée de la mission, ainsi que la qualité des communications et des interactions entre le Comité, les auditeurs externes et la direction.

- Examiner les lettres de recommandation des auditeurs externes à la direction, la réponse de la direction à ces recommandations et leur mise en œuvre.
- Adopter et maintenir en vigueur une politique concernant l'approbation préalable de tous les services non liés à l'audit que les auditeurs externes de la Société peuvent rendre à la Société et à ses filiales conformément aux lois et règlements applicables, ainsi que les honoraires pour ces services, et veiller à l'application et au respect de cette politique.
- Évaluer l'indépendance et approuver l'embauche par la Société d'employés et d'associés, anciens ou actuels, des auditeurs externes, actuels ou anciens, de la Société.
- Organiser périodiquement des réunions avec les auditeurs externes, en présence de la direction ou non, portant sur les rapports financiers trimestriels et les états financiers annuels et discuter (i) des résultats de l'audit ou de l'examen, selon le cas, (ii) de l'évaluation des systèmes de contrôle en place et de leurs recommandations, (iii) des risques importants ou des expositions aux risques décelés par les auditeurs externes, et (iv) de toute autre question importante relative à l'audit ou à l'examen des états financiers, y compris le niveau de collaboration reçue de la direction et de l'auditeur interne ainsi que toute divergence d'opinions importante entre les auditeurs externes et la direction s'étant produite durant l'audit ou l'examen des états financiers, le cas échéant.
- Veiller à ce qu'il y ait une rotation de l'associé responsable de la mission, de l'associé chargé d'évaluer la qualité de la mission et des autres associés principaux en audit, conformément au Code de déontologie des CPA.
- Examiner toute autre question dont le Conseil, de l'avis des auditeurs externes, doit être informé et faire un rapport à ce sujet au Conseil.

#### 3.4. Évaluation du Comité

- Évaluer annuellement les réalisations et le rendement du Comité et présenter le résultat de cette évaluation au Conseil.
- Examiner le mandat du Comité chaque année et recommander toute modification au Conseil.

#### 3.5. Autres responsabilités

- S'acquitter de toute autre tâche liée à l'exercice de son mandat, notamment toute enquête sur des questions liées à son mandat.
- Exécuter tout autre mandat que le Conseil peut lui confier de temps à autre.
- Constituer une voie de communication entre la direction, les auditeurs externes et le Conseil.